

P REMIÈRES INFORMATIONS

et PREMIÈRES SYNTHÈSES

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ ⁽¹⁾ AU TROISIÈME TRIMESTRE 1999

Dans le secteur privé, le rythme des créations d'emplois salariés s'est accéléré au cours du troisième trimestre 1999. 97 800 nouveaux emplois apparaissent, soit une hausse de 0,7 % après 0,5 % au trimestre précédent. L'industrie redevient excédentaire à hauteur de 9 300 postes, après quatre trimestres de léger déficit. La construction poursuit l'amélioration observée depuis 1998 et crée 3 100 emplois. Le tertiaire, quant à lui, soutenu par une activité intermédiaire dynamique, enregistre 85 400 créations d'emplois.

Évolution de l'emploi salarié (1) (en données corrigées des variations saisonnières)

En milliers

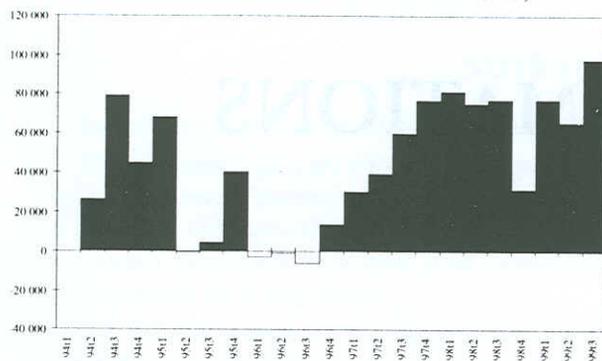
Secteurs d'activité en NAF	1998			1999			Variation (%) par rapport au :	
	30 juin	30 sept.	31 déc.	31 mars	30 juin	30 sept.	trimestre précédent	même trim. de l'année précédente
ET : Industrie	4 091,0	4 088,7	4 089,0	4 088,2	4 079,9	4 089,2	+0,2	+0,0
EH : Construction	1 116,4	1 115,9	1 118,8	1 120,8	1 122,6	1 125,7	+0,3	+0,9
EV : Tertiaire	8 494,7	8 574,6	8 602,9	8 678,9	8 750,8	8 836,2	+1,0	+3,1
Ensemble des secteurs	13 702,1	13 779,2	13 810,7	13 887,9	13 953,3	14 051,1	+0,7	+2,0

Sources : MES-DARES, INSEE, UNEDIC.

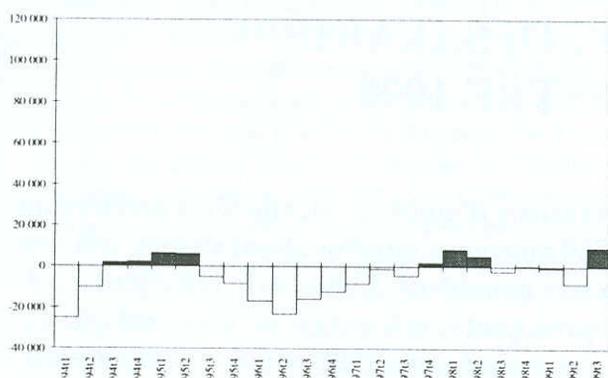
(1) - Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale. Ce champ couvre 14,1 millions de salariés sur un effectif salarié total de 20,4 millions.



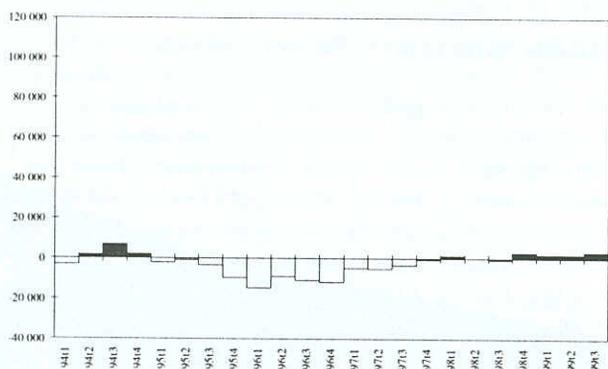
Ensemble des secteurs
(variations trimestrielles des effectifs CVS)



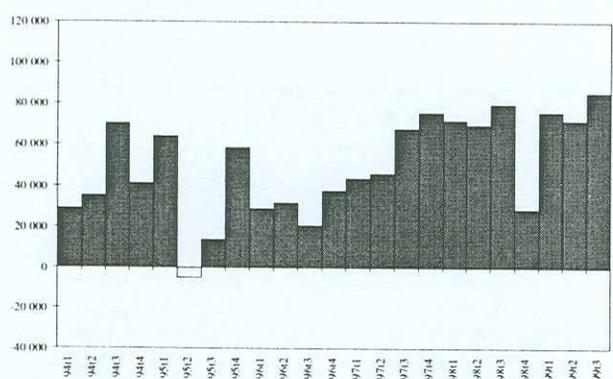
Industrie
(variations trimestrielles des effectifs CVS)



Construction
(variations trimestrielles des effectifs CVS)



Tertiaire
(variations trimestrielles des effectifs CVS)



Au cours du troisième trimestre 1999, le secteur privé a créé 97 800 emplois (+0,7 %). La croissance de l'emploi connaît ainsi une accélération par rapport aux deux trimestres précédents, où 77 200 puis 65 400 postes avaient été créés.

Ce trimestre marque le retour des créations d'emplois dans l'industrie, déficitaire depuis le troisième trimestre 1998. Elle crée 9 300 postes, ce qui compense entièrement les pertes enregistrées au trimestre précédent (-8 300). Le redressement est très marqué dans les industries agricoles et alimentaires (+2 800), à l'équilibre au trimestre précédent, et dans les biens d'équipement (+4 600, contre -700). La reprise de l'emploi se confirme dans l'automobile avec 2 800 créations, après 1 400 au deuxième trimestre 1999. Les industries des biens intermédiaires redeviennent excédentaires à hauteur de 2 000 créations d'emplois, après 3 400 suppressions. Les industries des biens de consommation, encore déficitaires, limitent cette fois leurs pertes à 2 700 postes, contre 5 000 au trimestre précédent. L'énergie supprime, quant à elle, 200 postes.

La construction est le grand secteur où l'amélioration est la plus visible. Constamment déficitaire de 1995 à 1997 (77 900 postes supprimés en trois ans), elle renoue avec les créations début 1998. Ce trimestre, elle crée 3 100 emplois après 1 800 au deuxième trimestre.

Le tertiaire hors intérim enregistre 61 100 créations d'emplois, contre 68 100 au trimestre précédent. Une accélération se dessine dans les transports (+10 300 postes, après +6 900) et, pour des volumes plus modestes, dans les activités immobilières (+3 900, contre +1 000) et les activités financières (+1 100, contre +200). Le commerce poursuit sur sa lancée (+14 600 postes, après +16 200), tout comme les services aux particuliers (+14 100, après +16 600). En revanche, un certain ralentissement de la croissance de l'emploi est perceptible dans les services aux entreprises hors intérim, qui ne créent que 17 100 emplois après 27 200 au trimestre précédent. L'activité intérimaire est à l'origine de 24 300 créations d'emplois, soit environ un quart des créations totales enregistrées ce trimestre.

Du 30 septembre 1998 au 30 septembre 1999, l'emploi salarié dans le secteur privé s'est accru de 271 900 postes, en dépit d'un point bas au quatrième trimestre 1998. Le tertiaire y contribue à hauteur de 261 600 créations d'emplois, dont 28 200 sont imputables à l'activité intérimaire. Malgré une période difficile de la mi-1998 à la mi-1999, l'industrie parvient à assurer l'équilibre sur les douze derniers mois. La construction enregistre, quant à elle, 9 800 créations d'emplois.

Évolution des effectifs salariés (1)

Secteurs d'activité en NAF	Variations annuelles			Variations trimestrielles CVS en %												Variations CVS sept. 99/sept. 98 en %	Effectifs CVS en milliers au 30/09/99				
	brutes en %			1996				1997				1998						1999			
	1996	1997	1998	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3						
ET : Industrie	-1,7	-0,3	0,3	-0,3	-0,2	0,0	-0,1	0,0	0,2	0,1	-0,1	0,0	0,0	-0,2	0,2	0,0	4 089,2				
EB : Industries agricoles et alim.	0,0	0,8	1,1	0,4	0,1	0,4	0,3	-0,1	0,2	0,3	0,2	0,4	-0,1	0,0	0,5	0,8	540,6				
EC : Industries des biens de cons.	-2,8	-1,5	-0,6	-0,4	-0,2	-0,4	-0,6	-0,3	-0,1	-0,1	-0,2	-0,2	-0,3	-0,7	-0,4	-1,5	733,6				
ED : Industrie automobile	-1,5	0,0	0,2	-0,3	-0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	-0,1	0,1	-1,0	0,5	1,0	0,5	289,6				
EE : Industries des biens d'équip.	-1,0	0,4	0,5	-0,4	-0,1	0,2	0,0	0,3	0,3	0,1	0,0	0,0	0,6	-0,1	0,6	1,1	819,9				
EF : Industries des biens interm.	-2,1	-0,4	0,6	-0,4	-0,4	-0,1	0,0	0,1	0,4	0,3	0,0	0,0	0,1	-0,2	0,1	0,0	1 460,1				
EG : Energie	-1,2	-1,0	-1,6	-0,3	-0,2	-0,2	-0,4	-0,1	-0,4	-0,3	-0,4	-0,5	-0,4	-0,2	-0,1	-1,2	245,4				
EH : Construction	-4,0	-1,3	0,3	-1,0	-0,4	-0,5	-0,3	0,0	0,1	0,0	0,0	0,3	0,2	0,2	0,3	0,9	1 125,7				
EV : Tertiaire	1,5	2,9	3,0	0,5	0,5	0,6	0,8	0,9	0,9	0,8	0,9	0,3	0,9	0,8	1,0	3,1	8 836,2				
EJ : Commerce	0,8	1,0	2,0	0,3	0,3	0,2	0,1	0,4	0,3	0,5	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	2,3	2 637,4				
EK : Transports	1,0	1,2	3,5	0,1	-0,3	0,1	0,8	0,5	0,8	1,0	0,5	1,0	1,1	0,7	1,1	3,9	989,0				
EL : Activités financières	-0,9	-0,3	0,3	0,4	-0,2	0,1	-0,6	0,5	0,3	-0,2	0,0	0,1	-0,2	0,0	0,2	0,1	663,8				
EM : Activités immobilières	1,1	0,4	1,2	0,0	0,7	0,2	-0,2	-0,3	0,0	0,4	0,5	0,4	-2,4	0,3	1,3	-0,5	308,5				
EN : Services aux entreprises	2,4	6,4	4,4	0,4	1,2	1,3	2,1	1,8	1,7	1,3	1,7	-0,4	1,8	1,2	1,6	4,2	2 653,7				
EP : Services aux particuliers	3,2	3,8	3,8	1,2	0,7	0,6	1,0	1,2	0,8	0,9	1,0	0,9	1,0	1,1	0,9	4,0	1 583,8				
Ensemble des secteurs	0,0	1,5	2,0	0,1	0,2	0,3	0,4	0,6	0,6	0,6	0,6	0,2	0,6	0,5	0,7	2,0	14 051,1				

(1) - Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

Sources : MES-DARES, INSEE, UNEDIC.

Effectifs salariés (1) (valeurs CVS)

En milliers

Secteurs d'activité en NAF	1996	1997				1998				1999		
	déc.	mars	juin	sept.	déc.	mars	juin	sept.	déc.	mars	juin	sept.
ET : Industrie	4 090,2	4 081,7	4 080,3	4 075,8	4 077,6	4 085,8	4 091,0	4 088,7	4 089,0	4 088,2	4 079,9	4 089,2
EB : Industries agricoles et alimentaires	528,1	528,7	530,9	532,7	532,3	533,5	535,1	536,1	538,2	537,8	537,8	540,6
EC : Industries des biens de consommation	759,7	758,2	755,2	750,3	748,3	747,8	746,8	745,0	743,8	741,3	736,3	733,6
ED : Industrie automobile	287,8	287,4	287,3	287,6	287,8	288,0	288,4	288,1	288,4	285,4	286,8	289,6
EE : Industries des biens d'équipement	804,0	802,9	804,9	804,8	807,0	809,8	810,9	811,0	811,2	816,0	815,3	819,9
EF : Industries des biens intermédiaires	1 457,0	1 451,5	1 449,5	1 448,9	1 451,0	1 456,4	1 460,3	1 460,0	1 460,2	1 461,5	1 458,1	1 460,1
EG : Energie	253,6	253,0	252,5	251,5	251,2	250,3	249,5	248,5	247,2	246,2	245,6	245,4
EH : Construction	1 129,0	1 124,2	1 119,0	1 115,5	1 115,0	1 116,3	1 116,4	1 115,9	1 118,8	1 120,8	1 122,6	1 125,7
EV : Tertiaire	8 120,1	8 163,7	8 209,7	8 277,5	8 353,1	8 425,0	8 494,7	8 574,6	8 602,9	8 678,9	8 750,8	8 836,2
EJ : Commerce	2 519,6	2 527,3	2 532,0	2 533,5	2 543,0	2 550,3	2 563,6	2 578,9	2 592,6	2 606,6	2 622,8	2 637,4
EK : Transports	919,7	916,8	917,7	925,1	929,9	937,7	947,5	952,2	961,7	971,8	978,7	989,0
EL : Activités financières	664,0	662,4	663,1	658,9	661,9	664,1	663,1	663,1	664,0	662,5	662,7	663,8
EM : Activités immobilières	306,1	308,1	308,7	308,2	307,4	307,5	308,6	310,0	311,2	303,6	304,6	308,5
EN : Services aux entreprises	2 280,2	2 307,9	2 337,7	2 386,2	2 428,3	2 470,6	2 503,0	2 546,8	2 535,9	2 581,3	2 612,3	2 653,7
EP : Services aux particuliers	1 430,5	1 441,2	1 450,5	1 465,6	1 482,6	1 494,8	1 508,9	1 523,6	1 537,5	1 553,1	1 569,7	1 583,8
Ensemble des secteurs	13 339,3	13 369,6	13 409,0	13 468,8	13 545,7	13 627,1	13 702,1	13 779,2	13 810,7	13 887,9	13 953,3	14 051,1

(1) - Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

Sources : MES-DARES, INSEE, UNEDIC.

AVERTISSEMENT

Les résultats révisés de l'évolution de l'emploi salarié, estimée par l'INSEE, font apparaître une augmentation sensible au cours du troisième trimestre 1999 (+0,7 %). L'évolution mise en évidence par les résultats provisoires enregistrés par l'UNEDIC sur son propre champ est de +0,9 % sur la même période. Sur un an, du 30 septembre 1998 au 30 septembre 1999, l'estimation de l'INSEE conduit à une évolution de +2,0 %, tandis que celle de l'UNEDIC conduit à une évolution de +2,5 % sur son propre champ. Ces écarts s'expliquent notamment par la différence de champ.

NOTE DE MÉTHODE

La méthode d'estimation trimestrielle des effectifs salariés comporte deux étapes.

Pour les années passées, l'INSEE effectue des estimations annuelles d'emploi par département, région, statut et secteur d'activité à partir de diverses sources, en général exhaustives : affiliés aux organismes d'assurance chômage (UNEDIC), d'assurance sociale (URSSAF, MSA), effectifs des grandes entreprises nationales, personnels de la santé et de l'action sociale... Ces évaluations sont calées sur les résultats des recensements de la population.

Au fur et à mesure du déroulement de l'année en cours, l'INSEE réalise, au niveau national, des estimations trimestrielles fondées sur les estimations annuelles antérieures, à l'aide d'indicateurs adaptés.

Ces indicateurs proviennent, en quasi-totalité, de deux sources portant sur les établissements de 10 salariés et plus : l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre (ACEMO) réalisée par le Ministère de l'emploi et de la solidarité (DARES) et la statistique établie par l'UNEDIC à partir des réponses des établissements affiliés au régime d'assurance chômage. Ces deux sources ont effectivement été utilisées jusqu'au quatrième trimestre de 1992. Mais, à partir du premier trimestre de 1993 et jusqu'aux résultats provisoires du deuxième trimestre de 1995, seul l'indicateur trimestriel tiré de l'enquête ACEMO a été pris en compte, la statistique trimestrielle de l'UNEDIC étant établie à partir du premier trimestre de 1993 dans la nouvelle nomenclature d'activités économiques NAF, qui remplace la NAP. Les estimations d'emploi établies par l'INSEE étaient alors encore en ancienne nomenclature (NAP).

Le passage à une présentation dans la nouvelle nomenclature d'activité (NAF) a eu lieu lors de la publication des résultats révisés du deuxième trimestre de 1995. La statistique UNEDIC a été de nouveau prise en compte, conjointement avec l'enquête ACEMO disponible, depuis lors, en NAF.

Pour des raisons de fiabilité statistique et notamment de disponibilité d'indicateurs trimestriels, les estimations trimestrielles sont établies et diffusées pour treize des seize postes que compte la nomenclature économique de synthèse afférente à la NAF (NES16). Ce nouveau champ des estimations trimestrielles (secteurs EB à EP) regroupe les activités les plus sensibles à la conjoncture.

Quelle que soit leur source, ACEMO ou UNEDIC, les indicateurs utilisés présentent un biais par rapport aux estimations annuelles. En effet, ils ne tiennent pas compte des mouvements d'emploi qui ont eu lieu dans les établissements de moins de 10 salariés ou dans ceux qui viennent de se créer. Une correction de biais est alors nécessaire : elle est obtenue, pour chaque secteur d'activité (en NES16), par un étalonnage de l'indicateur sur les estimations annuelles passées. A l'occasion du changement de nomenclature, l'INSEE avait revu ses procédures d'estimation, afin d'actualiser les corrections de biais et d'améliorer les méthodes utilisées. Ces procédures sont désormais actualisées au début de chaque année et s'appliquent de manière invariante aux estimations de quatre trimestres consécutifs. De plus, les séries sont corrigées des variations saisonnières.

Pour un même trimestre, plusieurs estimations successives sont effectuées. Au deuxième mois suivant la fin du trimestre, une estimation « provisoire » s'appuie sur un premier traitement de l'enquête ACEMO, seule source disponible. Les estimations « provisoires », plus fragiles, ne sont publiées qu'au niveau des grands regroupements sectoriels : industrie, construction, tertiaire et ensemble des secteurs EB à EP. Au troisième mois suivant la fin du trimestre, une nouvelle estimation est réalisée à partir d'une exploitation plus complète de l'enquête ACEMO et de la statistique trimestrielle UNEDIC. Enfin, lorsque l'on dispose de nouvelles estimations annuelles, un ajustement des résultats trimestriels des années concernées est effectué.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.22.60. Télécopie 01.44.38.24.43. Directeur de la publication : Claude Seibel.

Secrétariat de rédaction : Catherine Demaison et Evelyn Ferreira. Maquettistes : Myriam Garric, Daniel Lepasant, Guy Barbut. Conception graphique : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : La documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - [http : //www.ladocfrancaise.gouv.fr](http://www.ladocfrancaise.gouv.fr) - PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES : 1 an (52 n°) : 701,87 F (107 Euros) - Europe : 737,95 F (112,50 Euros) - Autres pays : 751,07 F (114,50 Euros). Publicité : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.